

Touchez pas aux plus malins!

Un petit sujet de méditation pour la commémoration nationale du 1^{er} août. Thème d'intérêt communautaire s'il en est: le contrôle des banques, et plus précisément le débat en cours sur l'imposition des intérêts des opérations fiduciaires, imposition proposée, on le sait, par la gauche, comme un remède, parmi d'autres, au fameux déséquilibre des finances fédérales.¹

Dernièrement, le porte-parole des milieux bourgeois et financiers, la Société pour le développement de l'économie suisse abordait la question (bulletin du 15 juillet dernier). Sur un peu moins de cinq pages, une argumentation, concluant — faut-il le préciser? — au rejet de la mesure, et calquée sur la position des milieux bancaires. Cinq pages d'arguments techniques sur lesquels nous aurons certainement l'occasion de revenir.

Et pour terminer, cette conclusion, qui mérite la citation, dans la perspective de la Fête nationale, pour tout ce qu'elle contient de roborant, de stimulant pour des citoyens et citoyennes — il en reste quelques-un(e)s — soucieux de se mêler aux «affaires» du pays. Nous citons: «(...) Comme l'ont montré les expériences faites en Suisse et à l'étranger, face à des interventions étatiques de toute nature qui peuvent toucher les transactions financières nationales et internationales, le marché de l'argent a toujours fait preuve d'une extraordinaire agilité (c'est la Sdes qui souligne. Réd.) pour contourner l'obstacle et trouver de nouvelles solutions qui lui permettent de placer ses fonds le plus efficacement possible. Nul doute que l'introduction dans notre pays d'un impôt frappant les intérêts des opérations fiduciaires entraînerait un redéploiement rapide dans une autre direction des instruments de financement que les banques suisses peuvent utiliser.»

Conclusion: ne perdez pas votre temps à toucher aux banques, elles sont les plus malignes. Engagez-vous, disaient-ils.

¹ Pour mémoire, l'évolution, depuis cinq ans, des opérations fiduciaires dans les banques suisses se marque par les chiffres suivants. En millions de francs: 1974: 45 208,7; 1975: 52 306,4; 1976: 56 709,4; 1977: 55 512,3; 1978: 54 465,9; 1979: 78 561,3.

Objecteurs: l'étau

L'étau se resserre autour des objecteurs de conscience. On sait que le dernier Code de procédure pénale militaire dont l'adoption l'an passé n'a — c'est le moins qu'on puisse dire — pas fait de vagues prévoit que dans des procès d'objecteurs «sont admis comme défenseurs les citoyens suisses autorisés à pratiquer le barreau dans un canton» (article 99). Un éventail bien assez large, dira-t-on! C'est négliger les possibilités d'intervention dans le choix de l'accusé, réservées au président du tribunal: le même article 99 stipule froidement en effet que «dans les affaires dont les circonstances doivent être tenues secrètes dans l'intérêt de la défense nationale ou de la sûreté de l'Etat, le président du tribunal peut refuser le défenseur que s'est choisi l'inculpé; il est enjoint à ce dernier d'en désigner un autre; le président du tribunal attire l'attention du défenseur sur les dispositions relatives au maintien du secret dans l'armée». Les différents barreaux cantonaux, si soucieux de leurs prérogatives, auront probablement apprécié que la justice militaire se réserve en quelque sorte le droit d'opérer un tri entre les avocats dûment autoriser à pratiquer... Les objecteurs, eux — qui dira les limites de l'intérêt de la défense nationale et celles de la sûreté de l'Etat! — auront de toute évidence avantage à se procurer la liste des défenseurs bien en cour.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 554 31 juillet 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Ghelfi
Yvette Jaggi

554

Pour un mode d'emploi des statistiques officielles

Deux services fédéraux nous font l'amabilité d'une réponse, à la suite de la publication de notre texte «Ras-le-bol statistique» (DP 549). Les voici ci-dessous, agrémentées de quelques remarques.

Observons tout de suite pourtant que ces «mises au point» portent sur des objets de moindre importance par rapport aux «trous statistiques» qui marquaient la publication, en février 1977, des résultats de l'enquête menée auprès de 980 ménages qui servit de base à l'établissement du nouvel indice des prix à la consommation.

L'absence de démenti ou de correctif sur ce point, c'est un aveu d'une portée incommensurable — sans nous payer de mots — compte tenu de l'importance sociale de l'indice des prix. De même, pas de mise au point s'agissant de l'enquête sur le comportement des ménages privés en matière d'épargne. Impossible donc de savoir combien (et pas seulement quelle proportion de leur revenu) les ménages épargnent, selon les différentes catégories de revenus. Cela dit, voyons en détail les remarques officielles qui nous sont faites! (Réd.)

OFS

« Veuillez consulter nos collaborateurs! »

Permettez d'apporter les corrections suivantes à l'article susmentionné sur la recherche et le développement (R-D) en Suisse au cours de l'année 1977.

1. Ainsi que l'article le précise à la première page de la «Vie économique» (n° 4), le montant de 2999 mio de francs suisses ne comprend que les frais d'exploitation de la R-D, c.à.d. les dépenses du personnel et les dépenses courantes, et ce uniquement pour la R-D que nous réalisons nous-mêmes (intra muros).

Le montant de 4500 mio comprend, par contre, les 2999 mio de frais d'exploitation, les dépenses de la R-D des entreprises suisses à l'étranger (qui se chiffrent environ à 1,3 mia), ainsi qu'une estimation des investissements R-D de l'industrie privée suisse (environ 200 mio). Il est spécialement mentionné dans la «Vie économique» que ces investissements et les dépenses R-D des entreprises suisses à l'étran-

ger sont compris dans cette somme de 4500 mio de francs.

2. Il faut préciser en outre que le taux de 3,15% par rapport au PIB a été calculé par l'OCDE, la deuxième décimale après la virgule étant arrondie; la somme résultante s'élève donc à 4,6 mia francs. Relevons que, d'une manière générale, nous nous intéressons surtout aux ordres de grandeur. Pour cette raison-là, il serait donc erroné de vérifier les chiffres avec une précision mathématique. Après tout, nous avons affaire à une statistique et non pas à une comptabilité, ce qui est évident du fait qu'on a travaillé sur la base d'estimations.

Afin d'éviter à l'avenir des interprétations inexacts, nous vous prions de prendre contact avec nos collaborateurs responsables qui vous fourniront volontiers les renseignements nécessaires.

Office fédéral de la statistique

La lettre de l'Office fédéral de la statistique (OFS) apporte deux précisions qui ne figuraient pas dans l'article de «La Vie économique», à savoir que les

dépenses, en 1977, de «recherche et développement» (R-D) des entreprises suisses à l'étranger se chiffrent à environ 1,3 milliard de francs (elles étaient estimées à 1,1 milliard de francs par l'enquête du Vorort, datant, elle, de 1975) et que les investissements privés pour la R-D s'élèvent à quelque 200 millions.

D'où cette question qui demeure: pourquoi ces deux renseignements n'ont-ils pas été publiés?

Sur le second point, l'OFS n'est guère convaincant. Lorsqu'un ordre de grandeur, même calculé par une organisation internationale, entraîne une différence d'une centaine de millions, il y a de quoi s'étonner. Cent millions, c'est plus que ce que l'ensemble de l'industrie horlogère consacre à la R-D!

Quant à la dernière phrase de l'OFS, apprécions son absurdité, sans doute involontaire. Non, les textes et les chiffres publiés par «La Vie économique» (entre autres) doivent bien évidemment pouvoir être utilisés sans avoir à prendre contact avec les services fédéraux! A moins qu'il faille comprendre que leur utilisation n'est possible qu'à cette condition... (Réd.)

OFIAMT

« Veuillez examiner nos publications! »

Dans un article de «Domaine public» du 12 juin 1980, intitulé «Ras-le-bol statistique», l'auteur fait état de sa lassitude face aux carences des statistiques, et ce au travers de «quelques histoires sur le vif, authentiques comme il se doit». Permettez-nous de rectifier l'authenticité de l'une d'elles.

L'auteur prétend que les salaires des ouvriers sont donnés en gains horaires uniquement, et ceux des employés en gains mensuels. Et ceci volontairement, afin d'empêcher toute comparaison, «même

si les ouvriers sont en majeure partie mensualisés». Cependant, pour nous aussi ce fait n'est pas resté caché. Si l'auteur s'était donné la peine d'examiner nos publications quelque peu en détail, il aurait constaté que, depuis 1973 dans notre statistique des gains des travailleurs victimes d'accidents, et depuis 1977 dans les résultats de notre enquête générale sur les salaires et traitements, respectivement pour le personnel d'exploitation et pour les ouvriers, des gains horaires et mensuels ont été publiés.

Compte tenu de cette réalité, l'histoire aurait été en effet authentique, mais pour «Domaine public» certainement bien moins intéressante.

Ofiamt
Division de la statistique sociale

L'enquête trimestrielle sur les gains des travailleurs victimes d'accidents est (par définition, et heureusement!) partielle. De plus, la durée mensuelle du travail des ouvriers à l'heure n'est pas donnée, ce qui limite les comparaisons possibles.

L'enquête générale (dite d'octobre) sur les salaires et traitements est, elle, incomplète, dans le sens que

le nombre des ouvriers payés à l'heure et des ouvriers mensualisés n'est pas indiqué, ni, pour les premiers, le nombre d'heures de travail dans le mois. D'où aussi des difficultés à établir des comparaisons.

Mais le plus intéressant est ailleurs. Cette mise au point de l'Ofiamt adressée à DP était accompagnée d'une lettre dont on vous épargne les termes mais dans laquelle on peut lire qu'en 1979 70,2% des ouvriers étaient mensualisés. Cette indication est intéressante puisqu'elle permet de combler en partie les lacunes mentionnées plus haut. Et pourtant ce renseignement ne figure pas, sauf erreur, dans les vingt-six pages que compte l'enquête générale sur les salaires et traitements. Ce ne serait pas, à vue de nez, par manque de place! Décidemment, il faut vraiment prendre contact avec les services fédéraux avant d'utiliser leurs études!

Puisque nous y sommes, encore un petit complément pour montrer que certaines zones d'ombres doivent subsister. Pour le recensement fédéral de la population qui aura lieu en décembre prochain, l'OFS avait prévu dans son projet une question se rapportant au revenu dont dispose chaque ménage. Bonne question. Mais le Conseil fédéral l'a biffée! (Réd.)

A SUIVRE

Le scénario de la prise de décision populaire sur la question de l'interruption de grossesse vient donc de s'alourdir d'un nouveau maillon. L'initiative «Droit à la vie» a abouti avec plus de 200 000 signatures récoltées, selon ses promoteurs. Un «score» remarquable, expression du militantisme et des convictions inébranlables des responsables du lancement de ce texte. Ce succès a fait grand bruit en Suisse allemande en particulier. Rappelons tout de même qu'à d'autres époques, où les femmes ne votaient pas encore, plusieurs initiatives, et même des référendums ont été appuyés par plus de

200 000 signatures. Dans les années 30, l'initiative de crise en avait recueilli près de 335 000, l'initiative pour la restriction de l'emploi de la clause d'urgence près de 290 000 et, record absolu, les partisans de la coordination des transports en avaient eu près de 385 000. Deux référendums ont recueilli plus de 200 000 signatures, le premier pour s'opposer à l'abandon de la semaine de 48 heures, dans les années 20, et le second s'opposer à la réduction des traitements et salaires du personnel fédéral en 1933.

* * *

La publication par Grounauer — remarquable ini-

tiative! — du premier volume de «L'Internationale» de James Guillaume incite à rappeler les liens qui l'unissaient au Zurichois Fritz Brubacher. Pierre Monatte (1881-1960) parlait en ces termes de la rencontre des deux hommes dans «La révolution prolétarienne,» une revue française: «(...) Depuis le jour où, jeune socialiste, il (Brubacher) rendit visite à Kropotkine qui, cette année-là passait ses vacances sur une plage bretonne. Ayant demandé quelques renseignements sur la première Internationale, il vit Kropotkine se tourner vers un monsieur âgé qui assistait à l'entretien: «A vous, Guillaume, de répondre.» James Guillaume répondit de telle façon que naquit ce jour, entre le jeune socialiste suisse et le vieux militant de la 1^e Internationale, une amitié qui devait survivre, malgré les désaccords, par delà la mort du père Guillaume.

* * *

Au palmarès de l'arrêté fédéral du 30 juin 1972 instituant «des mesures contre les abus dans le secteur locatif», le canton de Vaud ne tient pas la tête, loin de là! Au dernier réajustement de la liste des communes bénéficiant de cette protection légale, seuls deux nouveaux noms ont été ajoutés par le Conseil d'Etat aux 83 qui avaient été arrêtés initialement, alors que du côté suisse-allemand, par exemple, le champ d'application de ces mesures a été, dans certains cantons, considérablement étendu. C'est l'Association vaudoise des locataires qui le souligne dans une lettre inquiète adressée récemment à l'Exécutif cantonal. Un manque d'esprit d'à-propos paradoxal de la part des autorités vaudoises si on sait que la pression sur les locataires n'a cessé, ces dernières années, de s'accroître: au 1^{er} décembre 1977, la moyenne des logements vacants dans le canton de Vaud était de 2,1%, de 1,6% en 1978, et de 0,88% en 1979! Pas de protection contre les abus, notamment dans le district d'Oron tout entier où on ne comptait en tout et pour tout que onze logements vacants au 1^{er} décembre 1979, (soit le 0,46% de l'ensemble! On se perd en conjectures sur le niveau du taux qui inciterait le Conseil d'Etat à agir.

SURGELÉS

Nestlé ou Migros dans votre assiette

En attendant les développements, d'ailleurs problématiques, des techniques d'irradiation, la surgélation reste la découverte la plus fructueuse en matière de stérilisation et donc de conservation des aliments.

Cela fait tout juste cinquante ans que les premiers emballages de produits surgelés — c'est-à-dire congelés très rapidement à moins 18 degrés C au moins — ont été mis en vente à grands frais dans une dizaine de magasins de Springfield, Massachusetts. A l'heure actuelle, les surgelés font partie de l'assortiment de presque tous les magasins d'alimentation — y compris des boucheries qui ne précisent pas toujours si la viande mise en vente a déjà été congelée ou non. Chacun sait qu'en outre les surgelés constituent l'ordinaire dans les cantines et les cuisines d'hôpitaux, et figurent — tacitement — à la carte de la plupart des restaurants. Enfin, de nombreuses ménagères pratiquent la congélation à domicile, qui permet d'obtenir, dans un délai évidemment plus long, le même refroidissement que la surgélation industrielle.

CONCENTRATION DES CAPITAUX

Au niveau industriel ou domestique, la surgélation est liée à des investissements assez lourds: la «chaîne du froid», qui doit mener le produit sans réchauffement du producteur au consommateur, exige une série d'installations et un parc de véhicules spéciaux. S'ajoutent à cela les frais d'équipement des ménages, qui ont par exemple acheté en Suisse l'an dernier 80 000 congélateurs et 150 000 réfrigérateurs avec compartiment de congélation; dans l'ensemble, le taux d'équipement a rapidement augmenté ces dernières années, passant de 10% à près de 50% des ménages suisses entre 1969 et 1979.

En ce qui concerne la production, la nécessité de gros investissements et le lancement, toujours coûteux, de produits nouveaux, entraînent régulièrement une forte concentration du capital. Le secteur des surgelés ne fait pas exception: dans la plupart des pays industrialisés, une dizaine de fabricants ont à un moment ou un autre tenté leur chance; il en survit partout moins de cinq. Le plus souvent, Unilever (marque Birds Eye en Europe) et Nestlé (Findus) dominent le marché, où ils rencontrent rarement un outsider de la taille de «D' Oetker» en Allemagne ou de Migros (Bischofszell) en Suisse.

FRISCO, FINDUS, ET APRÈS?

Dans notre pays, la surgélation n'est pas (plus) l'affaire de grand monde. Pourtant, au départ, il y avait pas mal d'intéressés.

En 1942, les conserves Roco lancent les premiers surgelés sous la marque Frisco, fabriqués selon un procédé nouveau développé par Sulzer. Hero enchaîne l'année suivante avec la ligne «Birds Eye», appellation achetée à la General Foods, qui avait tenté le coup de Springfield. En 1945, Louis Ditzler se lance à son tour, en livrant d'abord surtout à l'armée d'occupation américaine en Allemagne. En 1952, la fabrique de conserves de la Migros à Bischofszell fournit les premiers surgelés M, tandis que Birds Eye/Hero se met à commercialiser en Suisse les produits suédois Findus.

Dès 1962, Nestlé rachète Findus, élimine Birds Eye du marché suisse et préside en 1970 aux négociations qui ont conduit à la collaboration puis à la fusion des sociétés Findus et Frisco, et finalement au rachat de Roco par Nestlé il y a quelques mois.

En bref, le marché suisse des surgelés est aujourd'hui détenu, dans des proportions inconnues, par Nestlé, Migros et deux fabricants qui travaillent principalement pour les marques de commerce (Ditzler à Bâle et Hilcona à Schaan). Unilever, concurrent universel de Findus, n'est présent

sur le marché suisse des surgelés qu'avec les glaces Eldorado (anciennement Pôle Nord, Apples).

FRIGOS ET POLITIQUE AGRICOLE

Ces dernières années, les importations de fruits et surtout de légumes congelés ont rapidement augmenté. Alors que la production indigène de légumes représentait encore 91,5% des surgelés vendus en Suisse, cette proportion n'atteignait plus que 65,9% en 1978.

Cette évolution s'explique par le fait que les importations de fruits et légumes en conserve — et donc surgelés — échappent au système restrictif dit des «trois phases». Il n'en fallait pas davantage pour que la Suisse demande la révision des pratiques commerciales en la matière, et se mette à négocier avec la CEE et le GATT en vue notamment d'une «déconsolidation» des positions tarifaires concernées. D'ici là, les producteurs agricoles suisses continueront de faire pression à chaque occasion — comme en ce moment à propos des «mesures agressives» prises par le Marché commun pour encourager les ventes de certaines conserves de fruits (cerises et poires Williams).

Au reste, au Département fédéral de l'économie publique, on se félicite de l'essor de la surgélation, sur laquelle on compte beaucoup pour l'exécution du plan alimentaire et de diverses mesures de défense nationale économique. Il faut préciser que la capacité de stockage de produits surgelés dépasse 700 000 m³, avec des entrepôts répartis dans les villes-frontière, les ports francs et sur les lieux de production/transformation.

LE TEST ÉCOLOGIQUE

Les écologistes reprochent traditionnellement aux produits surgelés d'entraîner un énorme gaspillage d'énergie. L'industrie concernée s'en défend, avec des bilans énergétiques comparatifs qui mettent en évidence les avantages des surgelés par rapport aux

conserves en boîtes. Le débat n'est évidemment pas épuisé pour autant, et la chaîne du froid, comme d'ailleurs les appareils de congélation à domicile, comptent à coup sûr parmi les consommations d'énergie les moins spectaculaires, mais importantes parce que régulières.

On attend toujours le bilan énergétique de la surgélation, notamment pour la Suisse, même si d'aucuns en contestent d'avance les résultats en rappelant qu'on ne saurait comptabiliser le charme de s'alimenter indépendamment des saisons. Mais où diable ont-ils trouvé ce charme?

VISITE

Zurich à travers l'été

Zurich en été. Actualité oblige, il y a bien entendu le centre autonome de la rue de la Limmat avec ses couleurs et ses journaux muraux, ses jeunes qui discutent ou qui se relaxent; ces derniers jours, rien de spécial à signaler, à part peut-être la parution de «Subito», le nouveau journal du «mouvement».

En fait, il y a tant de journaux de jeunes qui naissent, qui vivent ou qui disparaissent! Connaissez-vous «Zündschnur» (la mèche), mensuel qui vient de publier son 32^e numéro à 600 exemplaires? Au sommaire de la dernière livraison, un article sur les événements de Zurich; et on ne manque pas par ailleurs de rappeler que les jeunes de Regensdorf, le centre de diffusion, réclament aussi une maison pour les jeunes.

*

Un quotidien genevois signale volontiers les 164 pages «emploi» publiées en juin 1980. Pour le «Tages-Anzeiger» de Zurich, cela correspond à trois cahiers bi-hebdomadaires d'offres d'emploi. Pour certaines professions, le marché est asséché et les entreprises cherchent à intéresser les éventuels

candidats par différents moyens sortant de l'ordinaire.

Migros Zurich publie un petit journal, «M team», proposant aux intéressés de venir passer quatre jours pour se rendre compte des possibilités d'emploi... Vous serez accueilli avec du café et des croissants, le premier jour, et vous recevrez une indemnité pour le déplacement, le dernier jour. Mövenpick distribue un prospectus avec un coupon où vous indiquerez vos intérêts.

D'autres entreprises font aussi des efforts d'imagination pour recruter du personnel. Mais que deviendront ces recrues, gagnées à coups d'importantes offensives publicitaires, si la situation économique venait à se dégrader?

*

Chacun devrait connaître Theo Pinkus, le libraire zurichois auquel le mouvement culturel de la gauche alémanique doit tant. Sa compagne, Amalie Pinkus-De Sassi, d'origine tessinoise, est peut-être moins connue, c'est pourquoi «Tell» a eu raison de lui consacrer quelques pages de son numéro 20 (le magazine continue de paraître en été). Les éditions de la Limmat envisagent de publier un livre sur ces deux infatigables militants.

Précisons que Theo Pinkus est actuellement de nouveau membre du Parti du travail alors qu'Amalie, depuis son exclusion du Parti communiste en 1942, n'a pas pu se décider à y adhérer. Elle est membre du Parti socialiste, sans réellement y militer. Son activité politique est néanmoins très importante.

*

Grandes manœuvres au Parti socialiste zurichois où les modérés ne se contentent plus de subir l'évolution, mais réagissent. On parle de scission. Attendons de disposer de plus d'éléments pour juger!

Au récent congrès socialiste zurichois, un corres-

pondant de la «NZZ» rendait le président attentif à une erreur dans l'indication de l'effectif du parti. Dans ces conditions, Hansjörg Brunschweig a pu rectifier en annonçant un total de 8600 membres, au lieu des 7600 du rapport de gestion. Néanmoins, le recul est de 800 par rapport à 1977.

Pour soutenir leur presse, les membres paient une cotisation supplémentaire annuelle de 12 à 18 francs, ce qui permet de disposer de 120 000 francs pour le «Volksrecht», l'«AZ» de Winterthur et l'«AZ» de Schaffhouse, ce dernier étant lu dans le nord du canton de Zurich.

*

L'année électorale 1979 a coûté très cher au parti radical du canton de Zurich: le découvert de 90 000 francs, enregistré au début de l'exercice, s'est accru de 400 000 francs, à l'occasion des élections fédérales et cantonales. Un plan d'assainissement a d'ores et déjà été mis sur pied. De l'avis du trésorier de ce parti dont les liens avec la grande finance suisse alémanique sont connus, ce sont les annonces payantes qui grèvent le plus sévèrement le budget radical, en raison de la place restreinte que les médias électroniques et une partie des journaux traditionnels (c'est le «Tages Anzeiger» qui est visé là! mais que dire alors des quotidiens romands?) consacrent à l'actualité partisane. Et puisque nous en sommes à consacrer quelques lignes au parti radical, encore quelques détails: dans le canton de Zurich, cette formation politique compte plus de 15 000 membres cotisants; elle va établir des contacts avec les organisations sœurs de Suisse romande et du Tessin pour, en un premier temps «resserrer des liens d'amitié»; rendez-vous est pris avec les Vaudois, les 18 et 19 octobre.

*

Il y a cent cinquante ans, la «Neue Zürcher Zeitung» était interdite dans le canton de Berne pour avoir publié des informations sur les intentions du gouvernement conservateur visant à étrangler la révolution libérale en préparation!

Ambassadeurs de la Suisse

Se vi sentas la bezonon esti gvidata en la studada de Esperanto, se vi satus fari en grupo ekzercojn praktikajn por lertigi en la uzo parola kaj skriba de la lingvo...

Je ne traduis pas! En deux mots: si vous vous intéressez à l'esperanto, le *Kurso* n° 4 vous attendait, à La Chaux-de-Fonds, du 20 au 25 juillet. Et le *Kurso* n° 5; et le 6, et le 7; et le 8, du 17 au 22 août: *La grandaj popolaj Epopeoj: Sinjoro Tadeo*, de Adam Mickiewicz!

Rappelons que Mickiewicz fut professeur à l'Université de Lausanne avant d'être appelé au Collège de France, où il fut collègue de Michelet et de Quinet!

Rappelons aussi qu'Edmond Privat, professeur de littérature anglaise à l'Université de Neuchâtel et ami de Romain Rolland et de Gandhi, était un chaud partisan de l'esperanto...

DE MERCANTON A HALDAS

Pour passer à un autre ordre de considérations!

Je suis allé à Berne, au début de ce mois, siéger en qualité de représentant du groupe d'Olten dans un jury, chargé de sélectionner huit œuvres de fiction parues ces dernières années en Suisse romande, parmi lesquelles un jury canadien choisira le lauréat d'un prix décerné par le Ministère de la Culture canadien et la Fondation (suisse) Pro Helvetia... L'année prochaine, ce seront les Canadiens qui présenteront une œuvre francophone (ou traduite de l'anglais) canadienne et le jury suisse qui décernera le prix!

Sentiment réjouissant d'un grand nombre de livres de valeur! Nous sommes tombés tout de suite d'accord sur *L'Eté des Sept Dormants* de Jacques Mercanton; sur *Prague*, de Barilier; sur *Jette ton pain*, d'Alice Rivaz. Regrettant amèrement que Corinna Bille ne soit plus là, ni Elisabeth Burnod... D'accord aussi pour Cherpillod (*Le Collier de Schanz*), pour Vuilleumier et pour le si remarquable dernier roman de Junod: *Les Enfants du Roi Marc*. Ecartant Pinget, Genevois établi en France, l'un des plus notables, mais peu représentatif de la «Romandie» (et n'y prétendant — Dieu sait! — pas). Ecartant Lovay et Velan, d'un abord propre à déconcerter les Canadiens (?!). Ecartant *L'Inferno quotidien* de Pierre Katz: étant donné qu'il n'a paru ni chez Galland, ni à l'Age d'Homme, ni à l'Aire, je me trouvais le seul à l'avoir lu! Ecartant Monnier — il faisait partie du jury, voilà qui est fâcheux! Retenant, après quelque hésitation — son œuvre est-elle de *fiction*? — *La Chronique de la Rue Saint-Ours*, de Haldas.

UNE NOUVELLE DE G. BAECHTOLD

Un berger au Pérou

Serrés dans un petit car, nous commençons l'ascension vertigineuse d'une route en lacets. Et tout à coup ce fut devant nous l'ancienne cité inca de Machupiccu, célèbre ville morte dominant des gorges sans fond, tapie elle-même aux pieds d'un mont lugubre. Jeune encore, avec une calvitie qui lui faisait la tête d'un moine, un journaliste prenait des notes, pressé d'entrer dans ce passé.

* * *

Le lendemain, à l'aube, cet homme nerveux, en quête d'un lever de soleil inca, pressé d'être au sommet du mont qui dominait la citadelle, en com-

mença seul l'ascension. Dans la grisaille du petit matin, presque la nuit, entre deux pistes qui menaient au pic, il choisit la mauvaise, s'aventura sottement sur une arête de rochers noirs que terminait un surplomb. Confiant, pressé d'être pressé, il marchait vers le vide, s'apprêtait à faire le pas fatal. Il eut pourtant une hésitation, timide réveil de ses sens endormis. A ce moment, il aperçut sous ses pieds, peinte au milieu d'un pâturage, une gigantesque tête de mort. Une étiquette collée sur un flacon n'eut pas eu plus d'effet. D'instinct il rebroussa chemin, redescendit et attendit le lever du soleil. Plus tard, mieux orienté, mieux éclairé surtout, il passa sous le surplomb qu'il avait dominé et put évaluer la chute qu'il aurait faite.

Intrigué par cette tête de mort qui, si à propos, l'avait mis en garde, il découvrit au-dessous de la piste un replat où paissait un troupeau de lamas

blancs. Vue d'en haut, leur masse avait formé le crâne. La chevelure et le paréo du berger s'étaient trouvés à la place du nez et des lamas roux avaient figuré les orbites et la mâchoire du squelette. Les teintes, ensuite, s'étaient mêlées mais, un instant, l'illusion avait été parfaite.

* * *

Le journaliste ne sut pas savourer sa chance, clamer son bonheur d'être vivant, gratter le poil frais des lamas, vider son porte-feuille dans la poche du berger. Il ne prit pas le temps de s'interroger sur les mystères du destin, ni de remercier la Providence, ni même de nous offrir un verre, quand il nous eut narré son histoire. Il était trop pressé. Pressé de terminer son reportage, pressé de regagner Cusco, pressé de s'aller casser la gueule ailleurs. Le berger indien le regarda s'éloigner vers le petit bus. Son

Ecartant Borgeaud, ou Chessex, déjà lauréats de grands prix...

ET UNE TRADUCTION...

Le règlement précisait que l'œuvre choisie pouvait être traduite de l'allemand, de l'italien ou du romanche: nous avons voulu jouer le jeu, et retenu pour huitième *Le Congrès de Wiesbaden*, de Vogt, nous demandant si nous étions guidés par la causticité étincelante du psychiatre bernois ou par l'excellence de la traduction, en l'occurrence celle de Pavillon.

Je suis ressorti brisé de la séance, me remémorant mes sept ou huit ans, quand ma marraine me menait chez «Weber» choisir un cadeau — et que je ressortais, pauvre de tous les jouets que j'avais rejetés!

J. C.

regard traversa le journaliste sans le voir. Sans nous voir non plus d'ailleurs. Car ces hommes ont le sens de l'essentiel et du temps.

G. B.

DOMAINE PUBLIC

Au quatorze août

Deux numéros de «Domaine Public» pendant le mois d'août: c'est la trêve que vous accordez traditionnellement à la rédaction. Prochain rendez-vous donc: jeudi 14 août. A bientôt et merci encore!

PS. Vu la Fête nationale, le présent numéro vous parvient peut-être avec un léger décalage sur l'horaire habituel...

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER



Discours du 1^{er} août

Les séracs de L. H.

Dans le dernier numéro de DP (553), nous parlions à la découverte de Ludwig Hohl, le solitaire de la Jonction. Nous voilà encore aujourd'hui lancés sur ses traces. (Réd.)

Ludwig Hohl est avare de mots, mais n'a pas peu écrit. Choisir dans son œuvre une première lecture est aussi absurde que d'isoler la première goutte d'un orage; qui le traverse, sera «trempé» jusqu'aux os.

A TRAVERS UN POÈTE

Pour moi, lecteur romand, le premier contact s'est tout naturellement dirigé vers un récit de l'auteur traduit en français. Chance inouïe, le traducteur de «Nächtlicher Weg», «Chemin de Nuit», n'est autre que le poète romand Philippe Jaccottet, lui aussi expatrié, dans le sud de la France, doué d'une intuition remarquable. Il a restitué à la langue de Hohl sa richesse intérieure. Comme chez Proust, presque pas d'action, mais un cheminement dense et obstiné de la plume au travers des faits, donc des mots. «Chemin de Nuit» paraît en 1943 au Morgarten-Verlag à Zurich. Il contient treize récits, écrits entre 1929 et 1939, soit pendant une période où la littérature helvétique est très marquée par un repli idéologique sur elle-même, repli dont témoignent en particulier les auteurs alémaniques.

Hohl reste en fait totalement étranger à ce mouvement de sublimation de la seule réalité helvétique (admiration de la Suisse primitive, réduit national) et sa préoccupation instantane est de

découvrir la vérité des êtres et des choses. Il professe et se maintient dans une foulée constamment en éveil, faite de radicalisme et de marginalité, révélant aujourd'hui toute son actualité.

* * *

En lisant les récits de L. Hohl, j'ai cru entrevoir en filigrane cette idée de Heidegger: «L'existence est un jaillissement de possibles.» Les personnages rencontrés dans ses récits vont de la buveuse abandonnée de tous au passant anonyme déambulant sur un grand boulevard, leur destin est une accumulation de petits faits quotidiens et successifs qu'ils s'incorporent jours après jours, comme l'enfant saute d'un carré à l'autre, lorsqu'il joue à la marelle.

Il est un superbe récit alpin de L. Hohl, «Course de montagne» («Bergfahrt»), non encore traduit en français, dans lequel on pourrait trouver une sorte d'épopée littéraire. La résistance de la montagne devant l'assaut de l'alpiniste, le combat avec le glacier sont une réminiscence de la difficulté pour l'écrivain de donner naissance à son œuvre. De même que chaque pas rapproche le montagnard du sommet, de même chaque mot supporte l'effort constant de l'auteur pour vivre son dû. Le glacier, c'est la langue sur laquelle L. Hohl chemine avec peine, guetté qu'il est à chaque mouvement par une crevasse non apparente. Et les mots se détachent de la langue comme les séracs se forment aux ruptures de la pente glaciale.

EN ÉQUILIBRE INSTABLE

Le terme lui-même de «séracs» envahit le récit et se détache du texte avec une netteté olympienne. Rappelons que ce mot est d'origine savoyarde. Il désigne une espèce de fromage blanc et compact. Par extension, il caractérise, dans un glacier, des blocs de glace chaotiques

qui se forment aux ruptures de pente quand se produisent d'énormes crevasses transversales.

Est-ce un hasard si ce mot apparaît de manière insistante au long de ce récit? Le mot lui-même s'associe à des soubresauts profonds qui répondent à un mouvement d'ensemble de l'écorce glaciale. A tout instant, la surface même de la langue sur laquelle se promène le poète peut se trouver confrontée à l'abîme, à la rupture de l'inconscient, du non-dit ou de la mort. L. H. est constamment en état d'équilibre instable, sa lutte est héroïque pour ne pas sombrer dans le trou.

E. B.

(à suivre, peut-être)

PS. Oui, nous avons été un peu injustes, à propos de Ludwig Hohl et de son audience en Suisse romande; injustes en particulier, comme le souligne une aimable correspondante genevoise, à l'endroit du «Journal de Genève», qui a bien publié depuis des années des textes consacrés au solitaire de la Jonction. Pour les amateurs, quelques-uns de ces textes — ils ne nous avaient pas échappé, rassurez-vous: «Pour introduire Ludwig Hohl» («Journal de Genève», 17.3.1962); «Nuances et détails», extraits traduits par Walter Weideli et «Ludwig Hohl avant qu'il ne soit trop tard», article de Martin Schaub (18.1.1964); «Travail d'écrire», extrait de «Nuances et détails» (23.1.1965); entre autres contributions publiées par la rédaction littéraire du quotidien genevois. Cela dit, il est certain que l'œuvre de L. H. n'a pas, et de très loin, l'audience qu'elle mérite ici.

Pour le reste, d'autres précisions et corrections qui s'imposent: l'orthographe exacte du titre de la traduction de Jaccottet est «Chemin de Nuit»; la maison d'édition qui publie l'écrivain en allemand est *Suhrkamp* à Francfort; la remarquable interview parue dans le «Tages Anzeiger Magazin» est due à la plume du cinéaste et écrivain Alexandre Seiler et elle date du 20 mai dernier (n° 20 du TAM); une troisième traduction de Hohl est en préparation (Gallimard, sauf erreur) sans être aboutie pour l'instant: «Bergfahrt». On n'est jamais assez précis.